

La Lettre de Défense et République

juillet 2012, N°41

« Ce sont les hommes, et non les pierres, qui font la force des remparts de la cité »

EDITORIAL

Avec ce premier 14 juillet du nouveau chef des armées, constatons que l'année se termine durement pour les armées.

Des soldats sont morts pour des causes les plus diverses presque chaque semaine depuis notre dernière lettre. Le dernier hommage qui leur a été rendu le 3 juillet a montré un certain reflux de la reconnaissance publique.

Le débat était certes ouvert sur la nécessité d'organiser ou non un hommage national chaque fois qu'un soldat était tué en opération et ce 3 juillet montre un certain retour à la banalisation des morts au combat.

Ce que nous pouvons en déduire en effet, hormis la sensibilité de la communauté militaire à la reconnaissance de la nation, c'est surtout l'accoutumance progressive de nos politiques et de l'opinion publique au sacrifice de nos soldats. Cela reste nécessaire pour que les forces armées puissent être employées avec l'efficacité requise. Cette spécificité du soldat doit être réaffirmée en retour. Il faudra notamment s'assurer que la judiciarisation des opérations, notamment lors de décès de soldats, soit encadrée au plus vite. Elle est en effet un volet inhibant l'action militaire.

Ce débat sur l'action militaire contemporaine ne doit pas oblitérer le débat sur les capacités des armées. Selon le [blog](#) du député François Cornut-Gentille, le [projet de loi de finances rectificative](#) au détriment du budget de la défense serait de 29,2 millions d'euros dont 72% au titre des équipements. Cela est affligeant mais dès lors que tous les ministères sont concernés, au nom de la solidarité nationale, cela semble malheureusement justifier.

Le président

Sommaire

A la recherche de notre parole perdue	1
Les coups de cœur !	4
<i>L'ART pour nos blessés</i>	4
<i>La Période militaire d'initiation</i>	4
Les coups de gueule !	4
<i>Michel Rocard</i>	4
Les rumeurs	4
<i>L'outrage au drapeau</i>	4
Brèves	5
<i>L'art en temps de guerre exposé à Metz</i>	5
<i>Le battlegroup Weimar à l'entraînement</i>	5
<i>Constitution de la nouvelle Commission de la défense</i>	5
Question parlementaire : Monuments aux morts pour la France	6
<i>Question écrite n°122251 publiée au JO le 22/11/2011</i>	6
<i>Réponse du ministère parue au JO le 03/04/2012</i>	6
Bibliographie	7

A la recherche de notre parole perdue

La guerre est un constat d'échec issu d'une politique laxiste ou sectaire sur fond de crise ou d'enjeu économique majeur. Presque toutes les guerres dans le monde sont ainsi survenues.

C'est au Président de la République que reviennent les décisions justes et parfaites qui doivent être prises pour le bien de la Nation, afin d'éviter un constat d'échec de ce type. Ce qui ne veut pas dire que nous devons systématiquement refuser la guerre qui peut s'avérer être indispensable pour la survie de la Nation. Mais en France, quelque soit le résultat des batailles et d'une guerre, les gagnants et les fautifs seront toujours les mêmes. En cas de succès dans un conflit, nos militaires n'auront fait que leur devoir. En cas de défaite, nos militaires auront perdu la guerre. L'histoire retiendra de l'effondrement de la France devant l'Allemagne d'Hitler, « la débâcle de l'armée française » rendant coupable les soldats français de cette défaite mais occultera leur courage et les 100 000 héros qui se sont sacrifiés en cinq semaines de combats.

En 1954, Dien Bien Phu sera perdue par ses 11 700 défenseurs qui seront faits prisonniers et dont 3 290 seulement seront rendus à la France. En 2012, nous ne savons toujours pas ce qu'il advenu des 3 013 prisonniers d'origine indochinoise et cela n'intéressera jamais plus personne. Durant de longues années, les combattants d'Indochine seront marginalisés par une grande partie des Français. En Algérie, les militaires français auraient mené une sale guerre. Les terroristes de l'époque témoignent maintenant à visage découvert avec un large sourire dans des émissions télévisées françaises, sur leur méthode de déposer leurs bombes pour tuer aveuglement des civils. Il y a des Français qui les approuveront toujours et qui critiqueront constamment nos militaires, tentant de faire d'eux des parias.

Une guerre est perdue par les militaires et ils en porteront le fardeau pour le reste de leur vie. Le politique n'est jamais tenu pour responsable alors qu'il est l'auteur des décisions qui ont provoqué des situations dramatiques. Alors que va-t-on dire de nos militaires qui se sont efforcés de respecter les ordres durant ces dix dernières années ? Des années intenses où notre armée s'est illustrée avec force.

L'aventure afghane, bon sens oublié

En Afghanistan, les premières troupes françaises, fortes de 500 soldats sont envoyées en août 2003. Aujourd'hui nous avons 3600 soldats que nous devons exfiltrer, en souhaitant que nos pertes n'atteignent pas avant la fin de cette exfiltration à haut risque, le chiffre symbolique de 100 tués. Nous devons d'ores et déjà accompagner mille cinq cent blessés dont certains seront les patients permanents de nos hôpitaux. En 2011, le coût de la guerre en Afghanistan est estimé à 470 millions d'euros et les dépenses en 2012 seront beaucoup plus élevées car l'« **opération de sauvetage** » de nos troupes nous coûtera bien plus que les combats sporadiques que nous avons menés dans cette dernière année. Pour quel résultat ? Les talibans feront tôt ou tard partie du gouvernement dans ce pays rongé par la corruption. Le scénario à prévoir est qu'un jour, un vétéran français d'Afghanistan devra peut-être présenter les armes à un ancien taliban en visite officielle en France. Qui assumera la responsabilité de ce qu'il sera alors qualifié dans l'avenir « **d'échec de la guerre en Afghanistan** » ?

Le mirage libyen, réalité oubliée

En Lybie, alors que nous sommes en crise économique profonde, nous nous sommes payés le luxe de dépenser près de 350 millions d'euros pour bombarder ce pays sous prétexte de le libérer d'un dictateur que nous avions auparavant reçu à Paris avec tous les égards. En septembre 2011, le ministre de la défense Gérard Longuet, pour mieux faire accepter cette dépense, affirmait que quatre cents chefs d'entreprises françaises se préparaient à participer à la reconstruction de ce pays, parmi lesquels plusieurs directeurs du CAC 40. En 2012, nous ne connaissons rien du **retour sur investissement** promis pour justifier cette guerre. Qui communique en ce moment sur le succès de nos entreprises en Lybie ? Quel est le résultat de cette guerre ?

La France a bien « libéré » un pays mais elle a mené les combats sans penser à maîtriser l'après-guerre. Des milliers d'armes, volées dans les dépôts de l'ancienne armée de Kadhafi, se vendent à prix d'or et alimentent les différentes milices et tribus ainsi que les réseaux les plus extrémistes de la région. Des armes qui ne proviennent pas seulement de pillage de dépôts, mais aussi de livraisons organisées à l'époque de la lutte contre Kadhafi. En ce mois de juillet 2012, 4 500 immigrés clandestins sont détenus dans le sud du pays dans des conditions inhumaines. **Humanisme ?** Les militaires de l'ethnie Toubou, qui surveillent les frontières du sud libyen, disent ne recevoir aucune aide de Tripoli. Que retiendra l'histoire de notre mirage libyen et de ses conséquences ?

Le Mali oublié

Notre action militaire non contrôlée a finalement déstabilisée toute la région jusqu'à permettre l'annexion de la moitié du Mali par les touaregs et les islamistes. **Al Qaïda a profité de notre élan de démocratie.** Des combattants d'Ansar Dine, mouvement islamiste lié à Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), détruisent maintenant des mausolées de Tombouctou, ville du nord du Mali classée au Patrimoine mondial en péril de l'Unesco. Nous attaquons de tous nos feux la Libye pour en faire une démocratie et nous laissons le Mali, pays démocratique se démenant des suites de notre engagement et sombrer dans le chaos et la charia. Comment réparer cette erreur et faut-il laisser seuls les Américains aider nos Frères maliens à rester libres ?

Il faut bien avouer que le gouvernement français passé s'est bien gardé de se porter au secours de ce pays et que notre gouvernement actuel n'a pas encore pris la mesure du désastre que nous avons créé...et qu'il se refusera de le faire. « *La solution à la crise politique que traverse le pays est une question de politique intérieure qui doit être gérée en interne ou au niveau de la sous-région* », avait tranché la France en avril. Nous semblons oublier que le Mali a été l'une de nos colonies et que ses frontières ont été tracées par nous. Aurions-nous perdu nos convictions d'humanisme et de liberté, la parole donnée à nos anciens frères d'armes ?



Les islamistes d'Ansar Eddine ont détruit les mausolées de Sidi Mahmoud, Sidi Moctar et Alpha Mova en quelques heures.

L'un des groupes islamistes armés contrôlant le Nord du Mali, a fait savoir que tous les mausolées de Tombouctou seraient détruits récemment classés au patrimoine mondial en péril de l'Unesco, affirmant ne pas reconnaître cette organisation et réagir « **au nom de Dieu** ». Pour réagir à cet événement, l'Unesco a observé une minute de silence à la mémoire des mausolées de saints détruits. Nous avions des avions pour attaquer la Lybie mais nous n'en plus aucun pour défendre le Mali. Et si au moins nous nous efforçons de défendre efficacement notre propre sol !

Un département français oublié

Nos militaires se battent et meurent même en France. Deux de nos soldats sont morts dans un affrontement armé en jungle et plusieurs gendarmes ont été blessés. La France semble découvrir la lutte que se livrent depuis plusieurs années les autorités françaises et les orpailleurs illégaux en Guyane. 10 000 à 15 000 chercheurs d'or clandestins (l'équivalent de quinze bataillons) pillent notre sol national dans ce département à l'état de « Far West », avec une insécurité importante, entre bandes armées racketteuses et milices informelles. Les moyens mis en œuvre par l'Etat français pour contrer ces vols sont dérisoires.

Devant la menace, les effectifs militaires n'ont pas évolué pour autant alors que les sorties en jungle à la recherche de ces pilliers armés sont passées de 2 322 en 2009 à 4 127 en 2011 ! L'accrochage avec les orpailleurs en dit long sur leurs capacités de combat : un hélicoptère est pris pour cible et un gendarme est blessé. Peu de temps après, une trentaine de militaires tombent dans une embuscade, deux tués et deux blessés du côté français. Une véritable **opération de mercenaires étrangers** sur notre sol... Un hommage national a été rendu aux deux militaires tués en Guyane lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la

Défense, Jean-Yves Le Drian, dans la Cour des Invalides. Ce sera la seule réaction face à ce fait d'armes provenant de ce qui doivent être qualifiés d'ennemis. François Hollande a pourtant condamné vigoureusement cette attaque et s'est engagé à ce que tous les moyens soient mis en œuvre afin de retrouver les auteurs de ces crimes. Mais quels moyens ?

Il semble que le Parquet soit saisi de l'affaire car les faits « paraissent relever notamment des qualifications d'homicides et de tentatives d'homicides volontaires commis en bande organisée ».

Une réaction appropriée et énergique aurait été d'envoyer des troupes en renfort pour faire une vraie guerre à ces mercenaires afin de protéger notre sol national. La situation ne peut pas s'améliorer en faisant intervenir des Officiers de Police Judiciaire qui vont mener une enquête en pleine jungle et quand bien même les meurtriers seraient localisés, combien de militaires faudra-t-il pour les neutraliser et les détruire ?

Voici un nouveau front qui devrait s'ouvrir, tout à fait **justifié et légitime**. Certainement celui qui respecterait le plus notre parole envers nos concitoyens, qui revient à engager en priorité notre armée dans des opérations directement liées à la défense de la France, de notre territoire, et non pas à courir sans retenue pour le compte de pays dont nous n'avons rien à attendre.



Il serait donc temps de faire le bilan de ces dix dernières années d'engagements armés, de ce que nous avons dépensé, de ce que nous y avons gagné, de ceux que nous avons perdu et des raisons de leur perte. Les forces et les faiblesses devaient être identifiées comme leurs auteurs. Le prochain livre blanc annoncé devrait tenir compte du retour sur expérience de ces années, **pour retrouver en toute humilité notre parole perdue** et construire une défense au service de notre pays.

La rédaction

Les coups de cœur !

L'ART pour nos blessés

La cathédrale Saint-André de Bordeaux a accueilli un concert caritatif au profit des blessés des trois armées et de la gendarmerie nationale, mardi 19 juin 2012. Plusieurs centaines de Bordelais se sont déplacés pour assister à ce concert exceptionnel, témoignant ainsi de leur solidarité avec les blessés issus de la Défense.

Les dons récoltés lors de ce concert ont été reversés dans leur intégralité à **Solidarité Défense**. Cette association permet d'accompagner et de soutenir les blessés, ainsi que leur famille, à travers une aide financière pour l'acquisition d'équipements, des conseils administratifs, des visites aux blessés dans les hôpitaux, ou encore l'organisation de manifestations. Son action est complémentaire du rôle joué par les cellules d'aides aux blessés des différentes armes.

Solidarité Défense (compte postal n°37.841.09.C033 La Source), 19 boulevard Latour Maubourg, 75007 Paris.

La Période militaire d'initiation

Le métier de soldat reste souvent méconnu ! C'est pourquoi l'armée de Terre propose aux jeunes Françaises et Français qui le souhaitent, de découvrir l'armée de Terre en effectuant un stage d'immersion en milieu militaire de quelques jours : la Période militaire d'initiation (PMI). D'une durée de 3 à 10 jours, ces stages courts permettent de découvrir l'armée de Terre à travers des activités physiques à caractère militaire, et une initiation aux savoir-faire de base du soldat.

Les coups de gueule !

Michel Rocard

Sur BFMTV, l'ancien ministre, Michel Rocard, a proposé de supprimer la force de dissuasion nucléaire qui ne « sert à rien » : « *La dissuasion est un élément déterminant de notre sécurité. C'est le cas depuis qu'elle a été créée par le général de Gaulle et elle est maintenue dans ses deux composantes parce que c'est notre assurance-vie* », a déclaré le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, pour qui l' « *on ne fait pas d'économies sur son assurance-vie* ». Selon lui, la dissuasion nucléaire donne aussi à la France « *le poids politique nécessaire* » pour parler comme elle doit parler. Durant la campagne électorale, François Hollande s'est engagé à maintenir les deux composantes, sous-marine et aéroportée, de cette dissuasion française. Cela n'a pas empêché les écologistes de se féliciter des déclarations de Michel Rocard.

Les rumeurs

L'outrage au drapeau

La sensibilité de la communauté militaire sur le respect dû aux symboles de la France, que ce soit la Marseillaise ou le drapeau, est une réalité comme pour une grande partie de la Nation. Le débat n'est pas seulement français. En Allemagne aussi, faire chanter l'hymne national par son équipe de football est l'objet d'une grande attention. Il faudrait sans doute se rappeler qui sont ces footballeurs. Leur seul objectif est de gagner le plus d'argent possible grâce à leur talent. Employés dans des clubs internationaux, ils ne sont rassemblés qu'occasionnellement pour donner l'illusion d'une équipe dite « nationale ». Alors, marseillaise, drapeau ne peuvent pas signifier grand chose pour ces joueurs.

Sur le drapeau, une rumeur insistante court sur internet. Ainsi madame Taubira aurait fait savoir que les délinquants appréhendés le 6 mai 2012 pour avoir fait brûler des drapeaux français ne seront pas poursuivis. Une photo ancienne a été largement diffusée pour illustrer ces propos.

Or, il s'agit d'une rumeur. Les propos n'ont pas été tenus. Cela explique peut-être que madame [Taubira](#) ait assisté à la cérémonie d'hommage le 3 juillet à nos soldats tués en Guyane pour corriger néanmoins cette mauvaise image ?

Brèves

L'art en temps de guerre exposé à Metz

Le Centre Pompidou-Metz accueille jusqu'au 24 septembre l'exposition « 1917 » consacrée à la création artistique en temps de guerre. Celle-ci propose un panorama de l'activité créatrice d'une année précise de la Première Guerre mondiale (www.centrepompidou-metz.fr)

Foisonnante et pluri-artistique, l'exposition « 1917 » du Centre Pompidou-Metz propose un aperçu de tous les champs de la création d'une année particulière de la Première Guerre mondiale. L'ambition est de montrer ce que représente, pour l'activité créatrice, un contexte aussi resserré et précis qu'une année unique, en déjouant les a priori sur ce que peut être l'art en temps de guerre.

« 1917 » se caractérise par une extrême diversité de productions culturelles et artistiques. Aux côtés d'artistes reconnus, dont les œuvres sont plus ou moins directement inspirées par les événements, s'expriment des soldats qui éprouvent le besoin de réagir aux épreuves du conflit par une activité créatrice. C'est « l'art des tranchées ». A partir de vestiges de guerre, comme les douilles d'obus, les poilus réalisent de véritables œuvres d'art. On retrouve également des créations d'artistes missionnés sur le front pour illustrer la guerre et léguer à la postérité une mémoire du conflit.

L'exposition bénéficie du soutien du ministère de la Défense et ouvre le cycle des manifestations culturelles consacrées à la Grande Guerre, dans le cadre de la préfiguration des commémorations internationales du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Infos pratiques : Jusqu'au 24 septembre 2012, au Centre Pompidou-Metz 1, parvis des droits de l'homme / 57000 Metz Ouvert du mercredi au lundi de 11h à 18h. Tarif : 7euros (unique).

Site du Ministère de la défense, 19 juin 2012

Le battlegroup Weimar à l'entraînement

Les choses sérieuses commencent pour les Français, Polonais et Allemands qui prendront l'astreinte « [battlegroup](#) », la force de réaction rapide de l'Union européenne, le 1^{er} janvier prochain, pour six mois. Le programme

d'entraînement a été communiqué à leurs homologues.

Ce sont les Polonais qui fourniront l'essentiel de la force et le PC de la force (FHQ). Tandis que le quartier général de l'opération sera situé au Mont-Valérien (France, près de Paris). L'exercice de certification des forces polonaises aura lieu lors de l'exercice « Wyzwanie 12 ». La certification du FHQ aura lieu lors de l'exercice « Common Challenge » à Wedrzyn (Pologne). Une formation sur le terrain aura lieu en septembre 2012 à Bergen (Allemagne). Et l'exercice logistique (du 8 au 12 octobre) Garlstedt, en Allemagne). Certaines lacunes ont été constatées en matière de purification de l'eau, de transport et stockage des containers d'eau, ou de transport stratégique.

On peut noter que c'est le battlegroup franco-belge-luxembourgeois qui est d'astreinte ce semestre. Deux groupes prennent le relais au 1^{er} juillet pour le 2^e semestre : l'un mené par l'Italie (avec les Slovènes et Hongrois), l'autre par l'Allemagne (avec les Autrichiens, Tchèques, Irlandais, Croates et Macédoniens). Les « Weimar » seront seuls au 1^{er} semestre 2013. Tout comme le groupe nordique emmené par les Britanniques au second semestre.

<http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/>

Constitution de la nouvelle Commission de la défense

A noter que trois ministres y figurent: Cécile Dufflot, Bernard Cazeneuve (déjà présent dans la précédente commission) et Jean-Marc Ayrault. Ils ne siègeront pas.

Présidente: Patricia Adam

Vice-Présidents: Nicolas Bays, Jean-Jacques Candelier, Philippe Nauche, Philippe Vitel (le seul membre de l'opposition)

Secrétaires: Nathalie Chabanne, Philippe Folliot, Philippe Meunier, Gwendal Rouillard

Commission dans son ensemble: M. Ibrahim Aboubacar, Mme Patricia Adam, M. François André, Mme Sylvie Andrieux, M. Kader Arif, M. Olivier Audibert Troin, M. Jean-Marc Ayrault, M. Jean-Pierre Barbier, M. Claude Bartolone, M. Nicolas Bays, Mme Chantal Berthelot, M. Daniel Boisserie, M. Philippe Briand, M. Jean-Jacques

Bridey, M. Jean-Jacques Candelier, M. Laurent Cathala, M. Bernard Cazeneuve, Mme Nathalie Chabanne, M. Guy Chambefort, M. Luc Chatel, M. Alain Chrétien, M. Jean-David Ciot, M. Bernard Deflesselles, M. Lucien Degauchy, M. Nicolas Dhuicq, Mme Marianne Dubois, Mme Cécile Dufлот, M. Richard Ferrand, M. Philippe Folliot, M. Yves Foulon, M. Marc Francina, M. Yves Fromion, M. Sauveur Gandolfi-Scheit, M. Guillaume Garot, M. Serge Grouard, Mme Edith Gueugneau, M. Christophe Guilloteau, M. Francis Hillmeyer, M. Éric Jalton, M. Patrick Labaune, M. Jacques Lamblin, M. Charles de La Verpillière, M. Gilbert Le Bris, M. Jean-Yves Le Déaut, M. Christophe Léonard, M. Bruno Le Roux, M. Maurice Leroy, M. Alain Marleix, M. Alain Marty, M. Damien Meslot M. Philippe Meunier M. Alain Moyne-Bressand M. Philippe Nauche M. Jean-Claude Perez Mme Sylvia Pinel Mme Daphna Poznanski-Benhamou M. Joaquim Pueyo Mme Marie Récalde M. Eduardo Rihan Cypel M. Gwendal Rouillard M. Alain Rousset M. François de Rugy M. Boinali Said M. Stéphane Saint-André M. Stéphane Travert, M. Jean-Michel Villaumé, M. Philippe Vitel, M. Michel Voisin, Mme Paola Zanetti.

Question parlementaire : Monuments aux morts pour la France

**Question écrite n°122251 publiée au JO
le 22/11/2011**

Dans une question écrite n°122251 du 22 novembre 2011, Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les conditions d'inscription des combattants morts pour la France sur les monuments aux morts. Ces monuments sont des biens communaux. L'État peut suggérer et en préciser les conditions d'inscription.

En l'espèce de nombreux appelés sont morts lors des opérations militaires en Algérie, Maroc, et Tunisie (AFN) sans que la mention « Mort pour la France » figure sur les monuments les honorant. Il serait juste que tous les appelés tombés là-bas à l'occasion des opérations de guerre, quelle qu'en soit la nature, puissent bénéficier de cette mention.

Elle lui demande si une réflexion a pu être menée avec les associations du monde combattant sur cette question et si le Gouvernement serait favorable à l'attribution de cette mention dans les conditions suggérées ici.

**Réponse du ministère parue au JO le
03/04/2012**

L'article L. 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre énumère les situations dans lesquelles les actes de décès doivent porter la mention « Mort pour la France ». Sont considérés par cet article comme morts pour la France les militaires tués à l'ennemi ou décédés de blessures de guerre, les militaires décédés de maladie contractée en service commandé en temps de guerre ou d'accident survenu en service ou à l'occasion du service en temps de guerre.

Les appelés du contingent ayant combattu pendant la guerre d'Algérie ou en Tunisie et au Maroc du 1^{er} janvier 1952 au 2 juillet 1962 ne sont pas écartés de cet honneur. En effet, le sacrifice des militaires tombés au champ d'honneur pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie est honoré par l'inscription de la mention « Mort pour la France » en marge de leur acte de décès et sur les monuments aux morts de leurs communes et aujourd'hui, par le mémorial élevé à Paris.

Pour s'informer :

www.defense-et-republique.org

Pour écrire : Roger Annette,

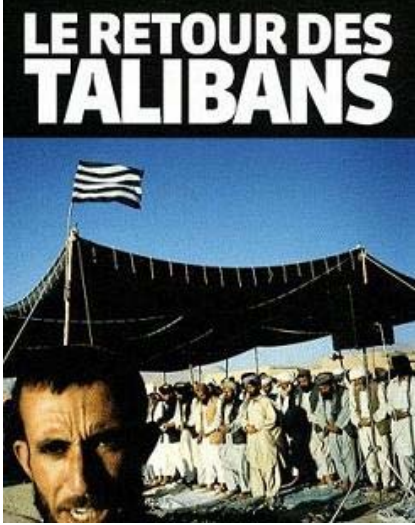
redaction@defense-et-republique.org

Pour nous contacter :

contact@defense-et-republique.org

Bibliographie

Pour cet été, voir le site du centre de doctrine d'emploi des forces de l'armée de terre :
<http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/biblio/bibliographie.htm>

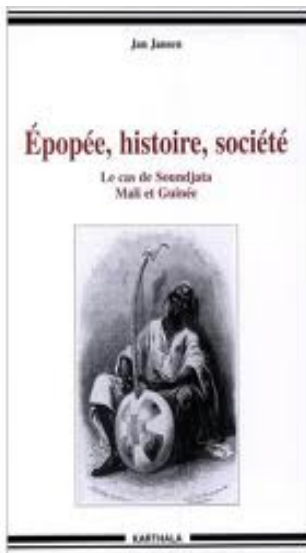


Présentation FNAC
Editions DELAVILLA

Le retour des Talibans

Comment et pourquoi une guérilla médiévale donne-t-elle du fil à retordre à la première armée du monde ? A quel jeu jouent le Pakistan et ses services secrets ? Pourquoi les Américains ont-ils continué à financer ceux qui protégeaient l'état major d'Al-Qaida ? C'est un décryptage très fouillé de cette guerre qui nous concerne au premier plan parce que nous avons des soldats qui meurent sur son front et que cette région est devenue la ligne de cette fracture symbolique entre des mondes qui ne se comprennent plus. Ce livre est l'incroyable roman vrai d'un drame dont la fin n'est pas encore écrite.

Biographie de l'auteur : Ahmed Rashid est un journaliste pakistanais. Résidant à Lahore, il est considéré comme le meilleur expert au monde du mouvement taliban. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'Asie centrale, dont « L'Ombre des talibans » et « L'Asie centrale, champ de guerres » publiés en France (Editions Autrement). Il écrit pour le Daily Telegraph, le Washington Post, la New York Review of Books et l'hebdomadaire américain The Nation. Son précédent livre sur les talibans, numéro 1 dans la liste des best-sellers du New York Times a été traduit en 22 langues et vendu à plus de 1,5 millions d'exemplaires. Il est consultant de Barack Obama.



Présentation AMAZON
Editions KARTHALA

Épopée, histoire, société : le cas de Soundjata, Mali et Guinée

Fondateur d'un empire considérable sur les rives du Niger, Soundjata occupe une place essentielle dans l'histoire de l'Afrique occidentale. Les chroniqueurs arabes se sont faits l'écho des fastes et de l'organisation de cet empire appelé " Mall ", " Mali " ou " Melli ", qui couvrait une grande partie du Mali, de la Gambie, de la Guinée et du Sénégal actuels. Son écho s'est propagé jusqu'à notre époque dans une tradition orale ininterrompue, entretenue par les griots de la région de Kangaba, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Bamako.

Des théoriciens de la littérature ont analysé ce récit, connu sous le nom d'Épopée de Soundjata, des historiens en ont comparé les faits rapportés et les généalogies ; des anthropologues ont tenté de dégager les formes de l'organisation sociale qui s'y reflète. Restait à mettre en relation ces diverses approches, dans une perspective historique. C'est ce que fait l'auteur, qui a vécu une année avec les griots de Kéla afin d'écouter leurs narrations et d'étudier leur société.